



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 19 OCTOBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le mercredi 19 octobre 2022, les membres du Conseil Municipal de la Commune de CHAMBOURG-SUR-INDRE, se sont réunis sous la présidence de Monsieur VAILLANT Frédéric à 20 heures 00 – **salle du conseil**, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 13 octobre 2022.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mesdames BARRANGER Nathalie, SIARD Chantal, CHOLIERE Christine, SCEATS Fabienne, CASTILLE Sandrine, JEANVOI Nicole et KLIMCZAK Maggy ;

Messieurs VAILLANT Frédéric, ANTIGNY Frédéric, Monsieur LIGAUD Guy, BOISSEAU William, MERLET Pascal et COLLIN Alexis.

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSES :

Monsieur SAVARY Yannick (pouvoir à Monsieur ANTIGNY Frédéric) et Monsieur ERTEL Sébastien (pouvoir à Madame KLIMCZAK Maggy).

Monsieur VAILLANT Frédéric, Maire, fait l'appel des conseillers municipaux et constate que le quorum est atteint pour débiter la séance.

Madame CASTILLE Sandrine est désignée secrétaire de séance.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 07 septembre 2022
2. Rapports des commissions *et délibérations* :
 - *Groupement de commande C.C.L.S.T. pour la voirie / 2023*
 - *Modification des horaires de l'éclairage public*
 - *Nomination du correspondant « incendie et secours »*
 - *Décision Modificative n° 01/2022*
3. Questions diverses

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 07 septembre 2022

R.A.S.

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport des commissions et délibérations

A- Commission « Actions périscolaires et scolaires »

Monsieur ANTIGNY indique que :

- Le protocole sanitaire est toujours au niveau socle.
- Madame LORIN Lucie a démissionné de ses fonctions depuis le 12 octobre dernier.
Une procédure de recrutement est actuellement en cours.
Les candidats seront reçus en entretien le vendredi 21 octobre pour une prise de poste au retour des vacances scolaires, soit le lundi 07 novembre prochain.
- L'appel d'offre pour le renouvellement du prestataire de restauration scolaire (fourniture des repas) est clôturé depuis le vendredi 07 octobre à 12h00.
L'ADAC analyse les trois offres déposées.
Le choix du prestataire retenu sera soumis à l'avis des membres de l'assemblée délibérante lors de la prochaine séance du conseil municipal.
- L'élection des parents d'élèves s'est déroulée le vendredi 7 octobre dernier.
Le taux de participation était de 55% (vote par correspondance).
Sont élus titulaires : Mesdames GUITTET, DIERIC, MAUNY et Monsieur COLLIN.
Sont élus suppléants : Mesdames PASQUIER, MERY, CHARTIER et Monsieur BOUTET.
- L'élection des délégués d'élèves a été réalisée également.
Deux élèves titulaires et deux suppléants par classe ont été élus.
- Deux exercices (évacuation et PPMS attentat) se sont déroulés les 29 septembre et 13 octobre derniers.
- Les projets de l'école pour cette année sont les suivants :
 - Rallye lecture,
 - Intervention Foot,
 - Intervention tennis,
 - Réalisation d'un plan de cour,
 - Projet rivière avec les CM1 et CM2,
 - Projet jeux en bois (CE1 et CE2),
 - Projet musique (en partenariat avec le conseiller pédagogique musique François EMILE).
- La commission scolaire rencontrera courant janvier 2023 les représentants des parents d'élèves pour discuter de différents sujets relatifs à l'école.
- Concernant les problèmes de plomberie, l'entreprise devrait intervenir durant les vacances scolaires de la TOUSSAINT.
- Depuis mardi, le lave-vaisselle est en panne et l'armoire frigorifique rencontre certains dysfonctionnements.
Un technicien doit intervenir vendredi matin à ce sujet.

B- Commission « Actions sociales »

Madame SIARD informe que :

- Collecte alimentaire : celle-ci aura lieu comme à l'habitude auprès du VIVECO et s'étalera sur une semaine (du 22 au 26 novembre prochains).

- Colis de Noël : la commission se réunira le lundi 07 novembre prochain à 18h00 afin de finaliser cette opération annuelle. La distribution sera de nouveau renouvelée en mairie le dimanche 18 décembre 2022.
- Puzzle : une réunion se tiendra le lundi 07 novembre prochain en mairie avec Madame VARLET Chloé afin d'étudier des solutions d'appui au Club du Temps Libre.
- Monsieur le Maire, Madame JEANVOI, Madame SIARD et Monsieur LIGAUD ont visité la structure « Âges & Vies » sur la commune d'AZAY-LE-FERRON en date du jeudi 06 octobre dernier. Celle-ci est flambant neuve et comporte deux blocs de 8 logements (équipés d'une terrasse en R et C) de chaque côté du bâtiment principal composé quant à lui des pièces de vie, salon et cuisine. En outre, deux logements sont situés à l'étage pour une mise à disposition de leur personnel. Cette structure est notamment implantée à proximité du bourg, d'une maison médicale et d'une médiathèque. Une nouvelle entrevue doit se dérouler prochainement afin d'étudier les terrains potentiels pouvant répondre à l'implantation d'un projet de ce type sur la commune.

C- Commission « Animation / associations / culture et jeunesse »

Madame CHOLIERE mentionne que :

- ASSOCIATIONS : les services administratifs ont créé une fiche type à destination de l'ensemble des associations municipales. Cette démarche tend à améliorer l'organisation d'un évènement ou d'une manifestation par le regroupement des démarches administratives préalables et du recensement des éventuels besoins à cette occasion.
- B2X : Le cartel du TOTEM est finalisé. Il sera installé prochainement par les services techniques. Un projet de flyer de jeux autour du parcours de panneaux est en cours de création. Des devis ont été sollicités à ce sujet (plan, jeux ...). L'artiste Loïc TELLIER a sollicité la municipalité pour un nouveau projet : deux propositions sont actuellement à l'étude.
- BULLETIN ANNUEL : Madame CHOLIERE a eu une entrevue dernièrement avec la Renaissance Lochoise pour établir le calendrier : la parution et la distribution sont prévues pour début janvier 2023. Les articles devront lui être adressés en pièce jointe par courriel entre le 15 et le 30 novembre prochains afin de valider le « Bon A Tirer » le 19 décembre au maximum. Un mail sera adressé rapidement aux associations pour les informer des délais à respecter.
- ILLUMINATIONS DE NOËL : Compte-tenu de la conjoncture actuelle, elles seront allumées à l'occasion du marché de Noël qui se déroulera le samedi 03 décembre prochain et entre le 15 et 31 décembre prochains.
- NACEL :
Le prochain spectacle est programmé le samedi 17 décembre à 20h30 à La Tuilerie (salle du Haut) : « La Meute Slam » constitué de deux artistes plus un harpiste ou un violoncelliste.
Une aide pour l'installation de la salle sera nécessaire.
- MANIFESTATIONS :
 - 22 octobre : concert de musique médiévale par l'Ecole de Musique de LOCHES (spectacle gratuit),
 - 23 octobre : journée de l'environnement organisée conjointement avec AZAY-SUR-INDRE,
 - 11 novembre : cérémonie à 11h00,

- 16 décembre : soirée de fin d'année avec le personnel municipal,
 - 03 décembre : marché de Noël et spectacle pyrotechnique.
- **TUILERIE** : une étude portant sur l'évolution de la tarification de la location des salles pour les différents publics doit être menée prochainement du fait de l'augmentation des coûts de fonctionnement (chauffage, électricité, personnel ...).
En outre, le règlement intérieur en vigueur et le modèle de contrat seront revus à cette occasion.
- **SHOT** : la remise des prix du concours estival des maisons fleuries a eu lieu.
La commune a été récompensée de plusieurs 1^{er} prix dans différentes catégories dont celui des ponts fleuris et celui des jardins/potagers d'enfants.
En outre, la municipalité s'est vue remettre le diplôme du « concours de la synergie participative » pour son action en direction des enfants (parcours ludique des panneaux / jardin à l'école / concours jardins/potagers ...).
Il convient maintenant de planifier la remise des prix aux administrés au mois de janvier ou février.

D- Commission « Artisanat / commerces / communication et nouvelles technologies »

Monsieur le Maire expose qu'en l'absence de Monsieur SAVARY et d'éléments sur le sujet, il convient de passer à la commission suivante.

E- Commission « Bâtiment et voirie »

Madame BARRANGER précise que :

- **CHEMINEMENTS PIETIONNIERS** : une étude est actuellement menée en partenariat avec les services de la C.C.L.S.T. afin de trouver les financements possibles pour ces deux opérations.
En outre, l'ADAC a été sollicitée pour le marché de maîtrise d'œuvre. Les entreprises sollicitées ont jusqu'au vendredi 21 octobre à 12h00 pour y répondre.
- **EGLISE** : le diagnostic du maître d'œuvre vient tout juste d'être réceptionné (130 pages). Celui-ci comprend 4 tranches éventuelles de travaux avec diverses options possibles pour un montant global de 250 000.00 € à 600 000.00 € selon les travaux qui seront engagés. La priorité demeure la 1^{ère} phase de travaux estimée à 250 000.00 €.
- **TUILERIE** : une étude est actuellement menée en partenariat avec les services de la C.C.L.S.T. afin de trouver les financements possibles pour cette opération.
- *Délibération : Groupement de commande de la C.C.L.S.T. pour la voirie / 2023*
Une délibération est prise à l'unanimité pour adhérer à celui-ci (n° 2022-10-D41).

F- Commission « Environnement / habitat / qualité de vie et urbanisme »

Monsieur le Maire fait un point sur les dossiers en cours :

- **ADRESSAGE** : le groupe de travail a débuté les travaux relatifs à la constitution de la Base d'Adressage Local. Cette démarche s'avère longue et fastidieuse.
- **Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.)** : les travaux doivent se poursuivre rapidement pour aboutir à la mise à jour de ce dernier dans les meilleurs délais.

- P.L.U. : l'enquête publique s'est achevée ce jour à midi. Deux requêtes ont été reçues mais ces dernières ne sont pas en rapport direct avec l'enquête publique en cours. Il convient dorénavant d'attendre la réception du rapport de l'enquêteur (Monsieur GAYNO).
- PONTS ROMAINS : les travaux ont été réceptionnés en date du 07 octobre dernier avec quelques réserves dont des plantations d'arbres qui doivent être levées aux mois de novembre et décembre prochains. Les dernières factures doivent parvenir en mairie prochainement ce qui permettra de solliciter les soldes de subventions dont notamment le F.D.S.R. fonds « socle » et « appel à projet » d'ici le 15 novembre 2022.
- DR 943 : le chantier progresse malgré quelques difficultés. Suite à la fermeture de la RD 94 en direction de DOLUS-LE-SEC, l'accès à la R.D. 943 via la rue Georges Courteline va être condamné le temps de la réalisation des travaux. Une déviation va être mise en place par les services du Conseil Départemental mais la question des transports scolaires se pose toujours à l'heure actuelle quant à l'itinéraire de délestage pour ces derniers.
- *Délibération : Nomination du correspondant « Incendie et secours »*
Une délibération est prise à l'unanimité pour entériner la candidature de Monsieur Yannick SAVARY validée préalablement en commission « Urbâtiments » puis en réunion « Maire-Adjoints » (n° 2022-10-D42).

G- Commission « Finances »

- CHANTIERS A VENIR POUR L'EXERCICE 2023 :
 - CHEMINEMENTS PIETONNIERS :
Il convient d'attendre les éléments de la part de la C.C.L.S.T. quant aux subventions éventuelles (C.R.S.T./C.R.T.E., F.D.S.R. fonds « socle » et « appel à projet » et autres sources de financements).
 - D.E.C.I. :
Un nouveau point est actuellement à l'étude au lieu-dit « Saudinet ».
Un rendez-vous doit être organisé prochainement avec le propriétaire de la parcelle où l'installation de la bâche incendie est envisagée afin de finaliser cette opération.
Le coût prévisionnel de cette opération est estimé à environ 20 000.00 € TTC.
Celui-ci inclut l'acquisition du terrain nécessaire, l'achat de la bâche, son remplissage et la clôture.
Ces travaux sont éligibles à la subvention D.E.T.R.
 - ECOLE :
Un projet de végétalisation est en cours de réflexion via un partenariat « municipalité / école / SHOT / ville de TOURS ».
De plus, la municipalité doit rencontrer les délégués de classes dans le courant du mois de décembre afin d'échanger avec eux sur leurs projets d'aménagements de la cour.
 - EGLISE :
Les travaux dépendront de la capacité de financement de ces derniers.
 - ENFOUISSEMENT DES RESEAUX :
Deux projets sont prévus : l'un au lieu-dit « Petit-Luain » et l'autre rue des Terres à l'Argent incluant notamment à terme la réfection de l'éclairage public et de la voirie.
 - SALLE DE SPORTS :
L'ADAC a été sollicitée par l'intermédiaire de leurs architectes pour finaliser un projet pouvant répondre aux attentes de la collectivité ainsi que les modalités de financement de celui-ci.

- **SECURISATION DE LA VOIRIE :**

Suite aux soucis rencontrés au lieu-dit « L'Etang », une éventuelle intervention sur ce hameau sera étudiée selon les possibilités de financements de travaux d'aménagement.

- **TELEPHONIE :**

Le parc a été acquis il y a plus de 10 ans maintenant et est vieillissant.

Trois sociétés ont été sollicitées pour le renouvellement de nos besoins et une décision devra intervenir prochainement afin de répondre notamment au passage des lignes analogiques (Réseau Téléphonique Commuté / R.T.C.) en numérique.

Afin de débattre des projets 2023, une réunion « Urbâtiments » se déroulera le 08 novembre prochain.

- **ECONOMIES D'ENERGIES :**

Monsieur le Maire rappelle que la commune a renouvelé son adhésion au groupement de commandes « Pôle Energie Centre » pour l'achat d'électricité et de gaz naturel via le S.I.E.I.L.

Compte tenu du contexte actuel, la hausse tarifaire pour 2023 est de 3.1 % pour l'électricité et 3.4% pour le gaz (celles-ci devraient être moins importantes pour les exercices 2024 et 2025 selon les perspectives actuelles).

En conséquence, le groupe de travail créé lors de la dernière séance va devoir étudier dans les meilleurs délais les mesures à mettre en place pour réduire notre consommation énergétique.

C'est dans cette perspective que Monsieur le Maire propose d'ores et déjà à l'assemblée délibérante de réduire la mise en service de l'éclairage public qui, depuis le 1^{er} juillet 2018, est interrompu de 23H00 à 06H00 sur l'ensemble du territoire communal (arrêté 2018-04-A22).

De ce fait, celui-ci pourrait être coupé de 22H00 à 06H30 y compris place de la mairie.

Suite à un échange entre conseillers municipaux, cette proposition est entérinée à l'unanimité des membres présents et représentés et ce à compter du 1^{er} novembre 2022.

En conséquence, un arrêté sera pris prochainement pour une mise en application à la date précitée.

En complément de cette disposition, le président du R.C.V.I. (gros consommateur en électricité du fait des installations nécessaires au bon déroulement de son activité) a été sollicité pour proposer prochainement au groupe de travail des pistes de réflexion à ce sujet.

Enfin, la réduction du chauffage de l'ensemble des bâtiments à une température de 19° C devra être envisagée.

- **BUDGET PRIMITIF 2023 :**

Monsieur le Maire invite chaque commission à se réunir pour établir leurs besoins et chiffrer ces derniers dans la cadre de la prochaine préparation budgétaire.

- *Délibération : Décision modificative n° 01/2022*

Monsieur le Maire propose d'abonder le budget selon le projet transmis préalablement aux membres de l'assemblée délibérante.

Une délibération est prise à l'unanimité pour valider cette disposition (n° 2022-10-D43).

3. Questions diverses

Suspension du Docteur NISSER

Monsieur MERLET souhaite obtenir des éléments quant à cette situation.

Celui-ci est toujours suspendu à ce jour par l'A.R.S. et est à jour de ses loyers.

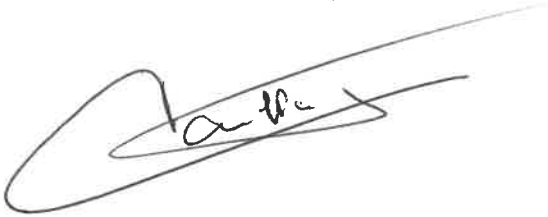
La séance est clôturée à 21h30

Date du prochain conseil municipal : mercredi 16 novembre 2022 à 20 h 00

PROCES VERBAL DU MERCREDI 19 OCTOBRE 2022

SIGNATURES

Le Maire,



VAILLANT Frédéric

Le secrétaire de séance



CASTILLE Sandrine

